

CLICHY-SOUS-BOIS

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

450 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Bagnolet.
Le niveau de connaissance de la flore de la commune peut être qualifié de très bon puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **83 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

- 2** espèce faisant l'objet d'une **protection nationale** ont été répertoriées à Clichy-sous-Bois : l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) et la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris subsp sylvestris*). Toutefois, l'indigénat de ces deux espèces peut parfois s'avérer douteux car elles sont utilisées en horticulture.
- 1** espèce faisant l'objet d'une **protection régionale** a été répertoriée : le Sison aromatique (*Sison amomum*).

Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.



L'Alisier de Fontainebleau s'observe principalement sur des sols sablo-caillouteux ou marneux, notamment en lisière de boisements de chênes pubescents et/ou de pins. Il a été découvert en 2000 sur la commune et revu en 2013 (deux individus).



La Tulipe sauvage, originellement inféodée aux vignes, l'espèce ne se maintient aujourd'hui que dans les parcs urbains où elle s'est acclimatée. Découverte en 2004 et revue en 2011, elle occupe une surface de moins de 100 m².



Le Sison aromatique, observé en 2004, se développe dans des milieux riches en éléments nutritifs tels que les lisières de boisements.

Flore menacée

2 espèces **menacées en Île-de-France** sont connues dans la commune de Clichy-sous-Bois :

- le Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*), considéré comme en danger d'extinction ;
- le Monotrope sucepin (*Monotropa hypopitys*), considéré comme vulnérable.

2 autres espèces connues à Clichy-sous-Bois sont considérées **quasi-menacées** : la Gesse à gousses velues (*Lathyrus hirsutus*) et l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*).



Le **Millepertuis des montagnes** affectionne les zones de demi-ombre et assez sèches. Il se retrouve par exemple au contact de boisements composés de chênes pubescents ou encore de pins. Deux pieds de cette espèce ont été notés en 2003 et en 2005.



Le **Monotrope sucepin** se développe dans les lieux ombragés aux sols secs et riches en matière organique. Il parasite principalement les résineux. La population, observée en 2012, est constituée de quelques dizaines d'individus.



La **Gesse à gousses velues** croît dans les friches, jachères, en bordure de cultures ou de routes. Elle affectionne les zones argileuses conservant une certaine humidité. Elle a été observée en 2003 dans la commune.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

5 espèces observées à Clichy-sous-Bois peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Ces espèces sont déterminantes dans tous les cas (« Z1 »).

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Alisier de Fontainebleau	<i>Sorbus latifolia</i>	Z1	2013
Millepertuis des montagnes	<i>Hypericum montanum</i>	Z1	2005
Monotrope sucepin	<i>Monotropa hypopitys</i>	Z1	2012
Sison aromatique	<i>Sison amomum</i>	Z1	2004
Tulipe des bois	<i>Tulipa sylvestris</i>	Z1	2011

Flore à caractère envahissant

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

8 espèces à caractère envahissant ont été observées à Clichy-sous-Bois.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Épilobe cilié (<i>Epilobium ciliatum</i>)	Ailante du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
Impatiens de Balfour (<i>Impatiens balfouri</i>)	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
Laurier-cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>)	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



L'**Ailante du Japon** colonise la plupart du temps les friches, bernes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



Le **Laurier Cerise** recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est une espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui en consomment les graines.

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

4 espèces seulement n'ont pas été revues à Clichy-sous-Bois après 2000, à notre connaissance. Deux d'entre elles sont aujourd'hui éteintes ou menacées en Île-de-France :

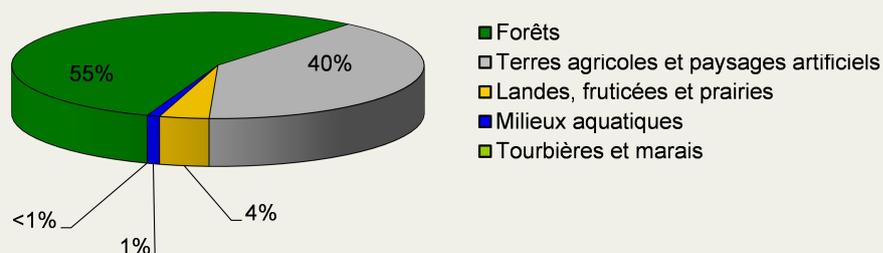
- La Laïche à épis d'orge (*Carex hordeistichos*), citée en 1954, est aujourd'hui considérée comme éteinte en Île-de-France. La commune de Clichy-sous-Bois abritait une des dernières mentions de l'espèce pour la région.
- La Laïche blonde (*Carex hostiana*), signalée en 1949, est actuellement considérée comme en danger critique d'extinction à l'échelle régionale.

Ces espèces sont liées à des substrats humides et à des zones tourbeuses ayant fortement régressé ces dernières décennies.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **82 hectares**, soit environ **21 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les **forêts**, qui couvrent 45,5 ha, sont l'habitat le plus représenté. Les boisements, dominés par les Chênes ou le Châtaignier, se rattachent aux chênaies-hêtraies sur sols calcaires (31 ha) et aux chênaies-hêtraies sur sols neutres (13,5 ha). Les boisements marécageux, dominés par les saules, n'occupent qu'une surface réduite (1 ha).
- Les **terres agricoles et paysages artificiels**, qui couvrent 33 ha, regroupent des plantations de peupliers et de robiniers (17 ha), des pelouses de parcs (15 ha) et des friches (1 ha).
- Les **landes, fruticées et prairies**, qui occupent 3 ha, regroupent des prairies fauchées (2 ha) et des mégaphorbiaies.
- Les **milieux aquatiques** se composent d'eaux riches en éléments nutritifs (0,8 ha) et de couvertures de lentilles d'eau, présentes de façon ponctuelle.
- Les **tourbières et marais** sont présents très ponctuellement, sous la forme d'un groupement de laïches des rives (*Carex riparia*).



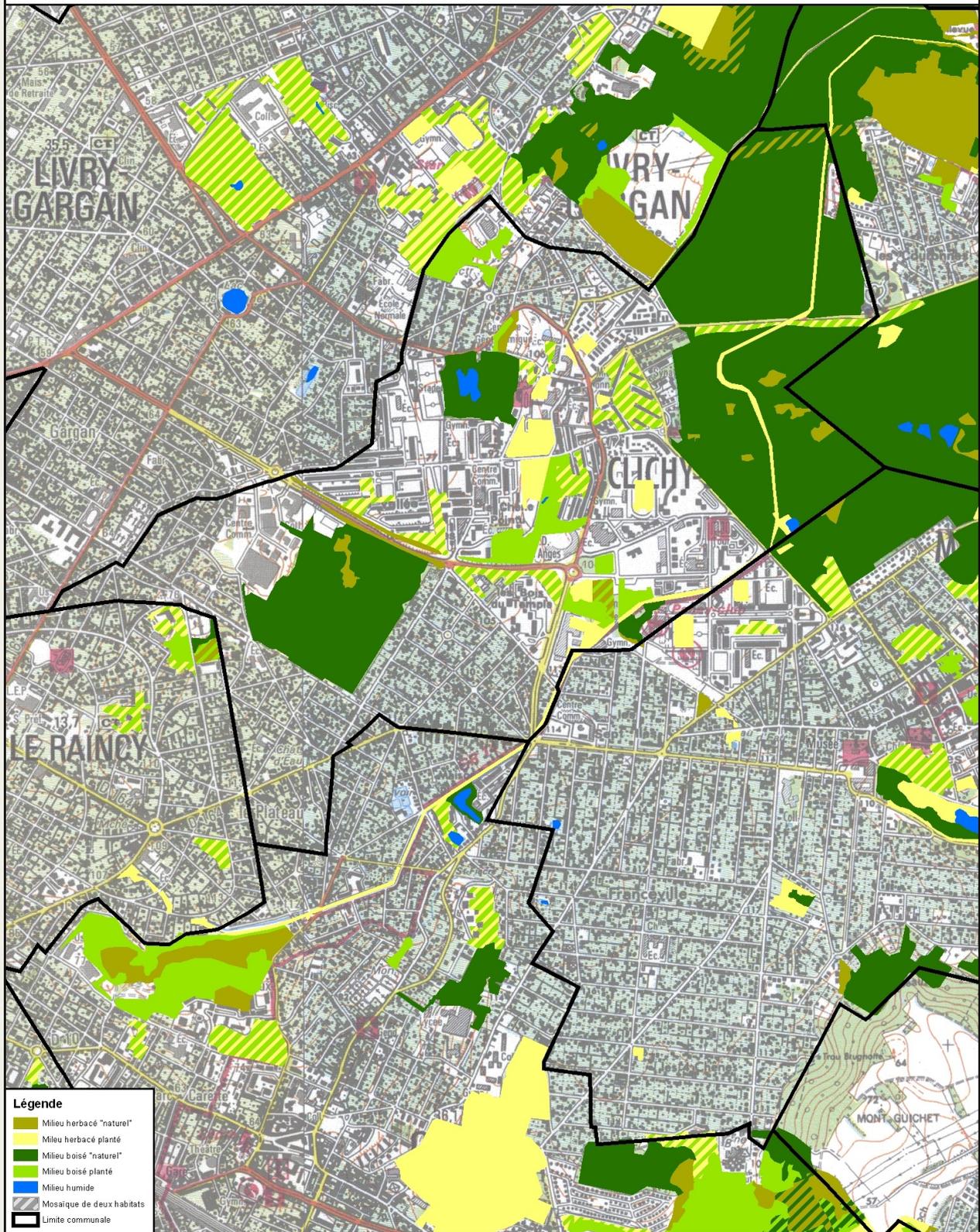
Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Clichy-sous-Bois selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

2 végétations présentes à Clichy-sous-Bois ont un intérêt patrimonial puisqu'elles sont inscrites à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore :

- La prairie fauchée ou sous-pâturée se développant sur des sols neutres à alcalins ($\text{pH} \geq 7$), en conditions moyennement humides, couvre une surface de 2,3 ha. D'un point de vue phytosociologique, elle se rattache au *Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris*.
- La mégaphorbiaie est une formation végétale composée de grandes herbes généralement à larges feuilles et évoluant en milieux humides et riches en éléments nutritifs. Elle est représentée dans la commune par l'*Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae*, liée au contexte alcalin.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)



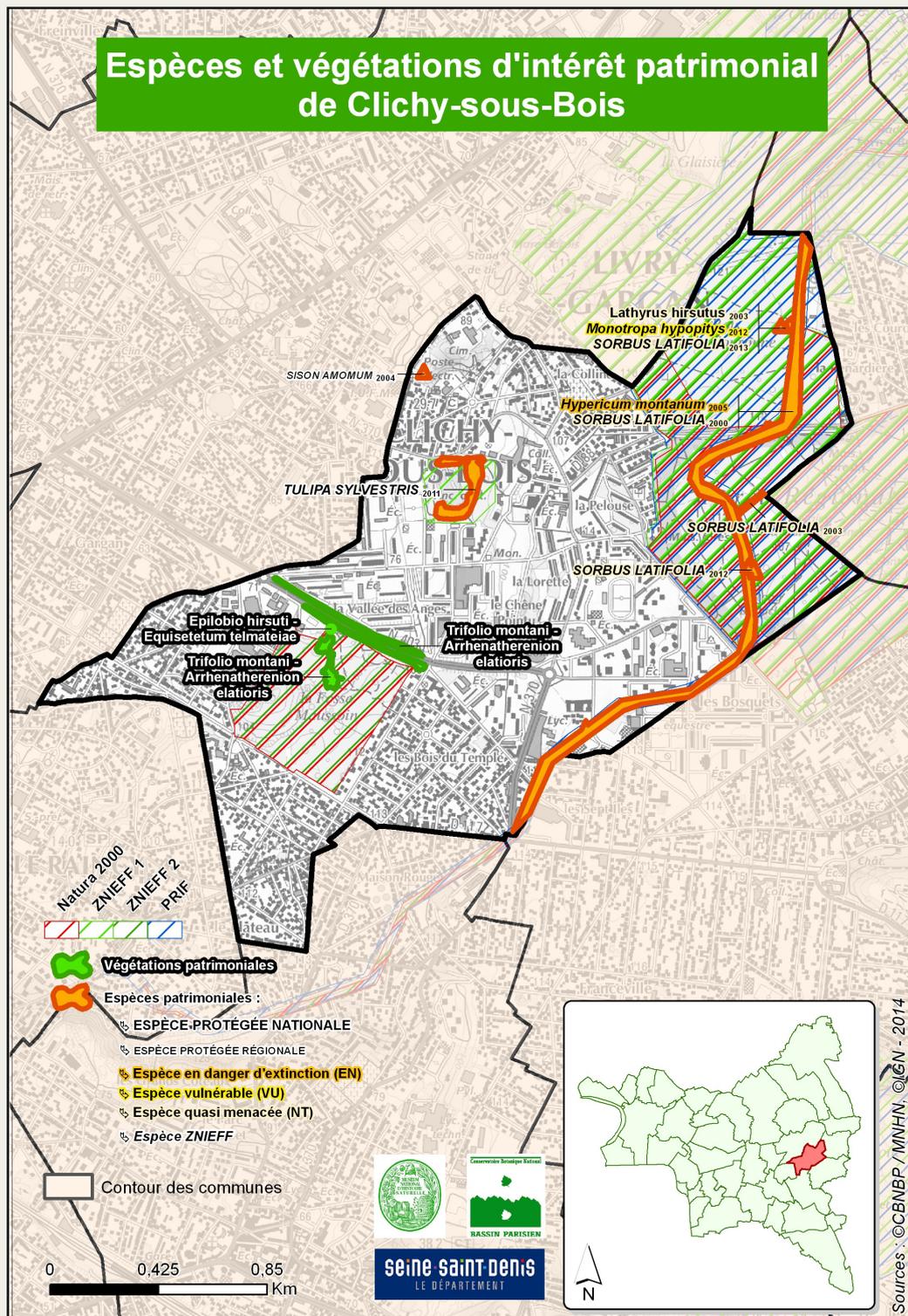
- Légende**
- Milieu herbacé "naturel"
 - Milieu herbacé planté
 - Milieu boisé "naturel"
 - Milieu boisé planté
 - Milieu humide
 - Mosaïque de deux habitats
 - Limite communale

BD CARTO © - IGN - PARIS - 2006 (Licence n° 2006 CUJ 0888) ; SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CUJ 2075) ; BD Habitat ©CBNBP 2008



0 250 500 Mètres





Pour plus d'informations sur la flore de Clichy-sous-Bois consulter le site du CBNBP :

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93014>

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud

Version : 01/2015.